

**HAVRE-SAINT-PIERRE  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE DUPLESSIS**

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 3 septembre 2019 à 19 h 30, à la Maison de la Culture Roland-Jomphe, située au 957, rue de la Berge.

Sous la présidence de monsieur le maire Pierre Cormier,

**SONT PRÉSENTS**

Marie-Ève Thériault	conseillère siège n° 2
Jonathan Blais	conseiller siège n° 3
Charlotte Cormier	conseillère siège n° 4
Nathalie Bernier	conseillère siège n° 5

**SONT ABSENTS**

Sylvain Cormier	conseiller siège n° 1
Charles Arsenault	conseiller siège n° 6

**EST AUSSI PRÉSENTE**

Laura Mansbridge	directrice générale adjointe
------------------	------------------------------

---

Monsieur le maire ouvre la séance à 19 h 30 et débute par un moment de réflexion.

---

**RÉSOLUTION N° 1005-19  
LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

---

Après la lecture de l'ordre du jour, il fut convenu de faire la modification suivante :

**Ajout :**

8a) Mécanicien - sur appel : embauche

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Marie-Ève Thériault et unanimement résolu

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté avec la modification ci-haut mentionnée, étant entendu que le point relatif aux affaires nouvelles demeure ouvert.

---

**RÉSOLUTION N° 1006-19**  
**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 31 JUILLET 2019**

---

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance du Conseil de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tenue le 31 juillet 2019, a été remise à chaque membre du Conseil à l'intérieur du délai de deux jours juridiques avant la séance, la directrice générale adjointe est dispensée d'en faire la lecture;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par la conseillère Nathalie Bernier  
et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance du 31 juillet 2019 soit, et par la présente, est adopté tel que déposé.

---

**RÉSOLUTION N° 1007-19**  
**LISTE DES COMPTES À PAYER AU 30 AOÛT 2019 : APPROBATION**

---

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer au montant de 115 046,86 \$ en date du 30 août 2019.

---

**RÉSOLUTION N° 1008-19**  
**MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES -**  
**SERVITUDE : AUTORISATION**

---

CONSIDÉRANT l'offre de servitude à titre gratuit faite par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour le lot 5 339 664 du cadastre du Québec;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Que le Conseil municipal mandate M<sup>e</sup> Brigitte-Vivianne Lévesque, notaire pour la préparation des documents nécessaires à cette servitude.

Que le maire et la directrice générale soient autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre, tous les documents concernant cette servitude.

---

**RÉSOLUTION N° 1009-19**

**CONTRAT N° 2019-400 « TRAITEMENT DES EAUX - RÉFECTION DES CONTRÔLES ET DE LA TÉLÉMÉTRIE : RAPPORT ET OCTROI**

---

CONSIDÉRANT le rapport d'analyse de la soumission reçu en date du 28 août 2019 concernant le contrat 2019-400 « Traitement des eaux - Réfection des contrôles et de la télémétrie »;

Il est proposé par la conseillère Nathalie Bernier  
appuyé par la conseillère Charlotte Cormier  
et unanimement résolu

Que la Municipalité retienne les services de la compagnie Filtrum Construction pour le contrat 2019-400 « Traitement des eaux - Réfection des contrôles et de la télémétrie ».

---

**RÉSOLUTION N° 1010-19**

**PORT DE HAVRE-SAINT-PIERRE - REPRÉSENTANT MUNICIPAL : NOMINATION**

---

CONSIDÉRANT la perception d'apparence de conflit d'intérêts pouvant résulter des liens étroits entre le maire de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre et le nouveau président-directeur général du Port de Havre-Saint-Pierre;

CONSIDÉRANT QUE le maire ne détient aucun intérêt particulier au sein du Port et que les deux parties impliquées sont conscientes et informées des liens de parenté existants entre les deux dirigeants;

CONSIDÉRANT QUE cette perception pourrait susciter des questionnements de la part de la population de Havre-Saint-Pierre, particulière lors d'éventuelles négociations à tenir entre le Port de Havre-Saint-Pierre et la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil cherchent à favoriser la transparence et une saine communication avec les acteurs du milieu et la population;

CONSIDÉRANT QUE monsieur le maire, Pierre Cormier et représentant de la Municipalité au sein du conseil d'administration du Port de Havre-Saint-Pierre a décidé de se retirer de son propre chef;

Il est proposé par la conseillère Charlotte Cormier  
appuyé par le conseiller Jonathan Blais  
et unanimement résolu

Que madame Meggie Richard, directrice générale soit nommée représentante de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre au sein du conseil d'administration du Port de Havre-Saint-Pierre.

---

## **CORRESPONDANCE**

**MRC de Minganie**, le 20 août 2019 copie du règlement numéro 112-19-08-20 « Règlement ayant pour objet de prévoir les modalités de l'établissement des quotes-parts relatives à la gestion des cours d'eau sous la juridiction de la MRC et de leur paiement par les municipalités locales ».

---

## **AFFAIRES NOUVELLES**

### **RÉSOLUTION N° 1011-19 MÉCANICIEN - SUR APPEL : EMBAUCHE**

---

CONSIDÉRANT l'appel de candidature au poste de mécanicien - sur appel au Service des travaux publics;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, suite au processus d'embauche;

Il est proposé par le conseiller Jonathan Blais appuyé par la conseillère Nathalie Bernier et unanimement résolu

Que la Municipalité embauche monsieur Steven Vigneault à titre de mécanicien sur appel au Service des travaux publics et la rémunération soit fixée à la classe 1, échelon 01-10-2018 de l'échelle salariale applicable à la Convention collective des employés de la Municipalité de Havre-Saint-Pierre.

---

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire répond aux questions des contribuables.

---

### **RÉSOLUTION N° 1012-19 LEVÉE DE LA SÉANCE**

---

Après la période de questions,

Il est proposé par la conseillère Marie-Ève Thériault appuyé par la conseillère Charlotte Cormier et unanimement résolu

Qu'il soit procédé à la fermeture de la présente séance.

Levée à 19 h 58

---

---

**Pierre Cormier, maire**

---

**Laura Mansbridge, directrice générale adjointe**